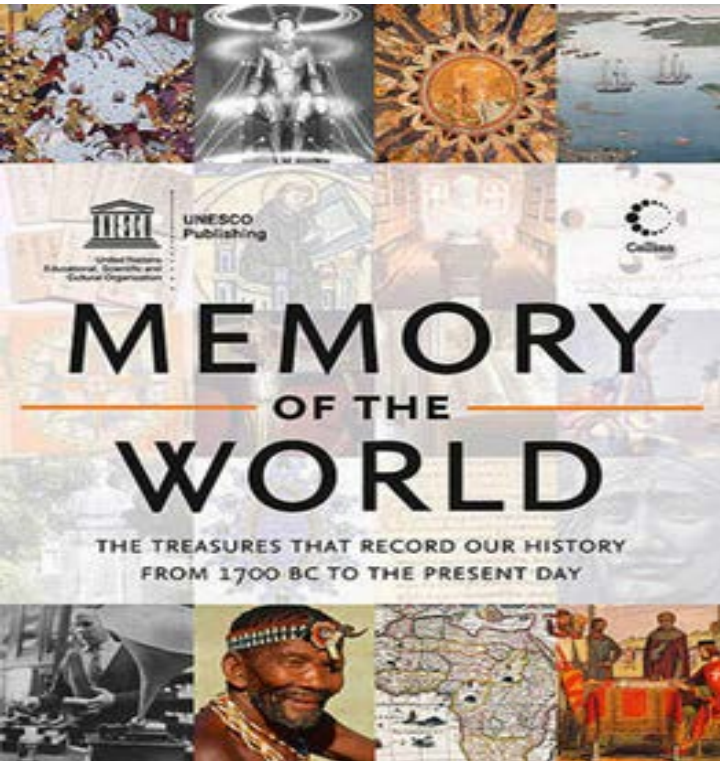




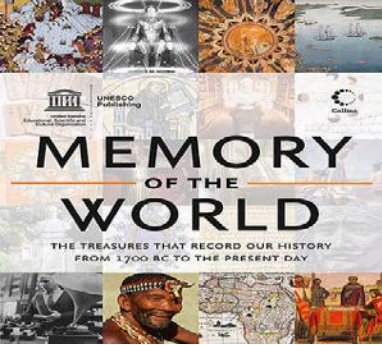
Organisation
des Nations Unies pour
l'éducation,
la science et la culture

Réunion d'information sur les résultats de l'enquête



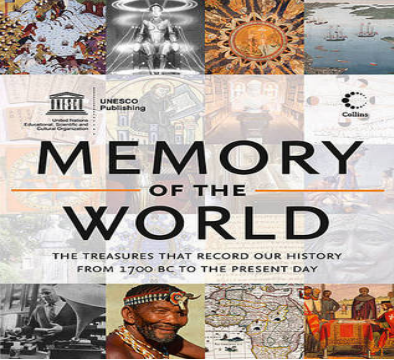
Moez Chakchouk

Sous-Directeur général de l'UNESCO
pour la Communication et l'information



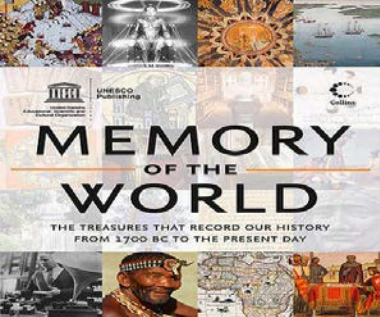
CONTEXTE

- Plan d'action pour l'examen approfondi du Programme Mémoire du monde adopté par le Conseil exécutif à sa 205^{ème} session.
- Étape 1 du Plan d'action : « Nouvelle consultation des États membres » lancée en novembre 2018.
 - Questionnaire en ligne
 - Trois questions principales (cf. infra)
- Sur la base des documents de l'examen mené par le CCI :
 - Projet de *Principes directeurs* révisés
 - Projet de *Statuts du CCI* révisés
 - Projet de *Code de déontologie* pour Mémoire du monde.



QUESTIONS PRINCIPALES

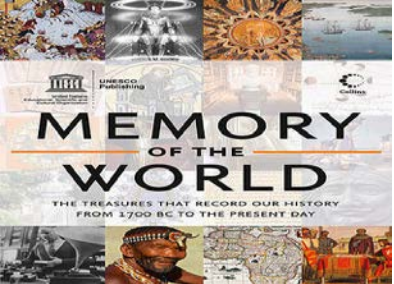
- **Êtes-vous d'accord avec les modifications qui seront apportées aux Principes directeurs pour la sauvegarde du patrimoine documentaire ?**
Oui, tout à fait [] Non [] Oui, mais d'autres révisions sont nécessaires []
- **Êtes-vous d'accord avec les amendements qui seront apportés aux Statuts du CCI ?**
Oui, tout à fait [] Non [] Oui, mais d'autres révisions sont nécessaires []
- **Pensez-vous que le Code de déontologie doit être conservé tel que proposé ?**
Oui, tout à fait [] Non [] Oui, mais d'autres révisions sont nécessaires []



RÉPONSES

- **27** États membres sur **193** ont répondu comme suit :

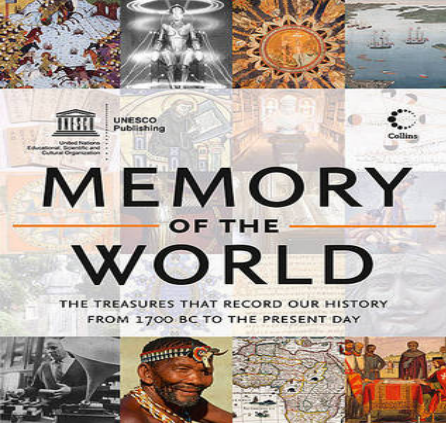
Nombre de réponses	Région géographique UNESCO
0	Afrique
1	États arabes
8	Asie et Pacifique
17	Europe et Amérique du Nord
1	Amérique latine et Caraïbes
27	



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Êtes-vous d'accord avec les modifications qui seront apportées aux *Principes directeurs pour la sauvegarde du patrimoine documentaire* ?

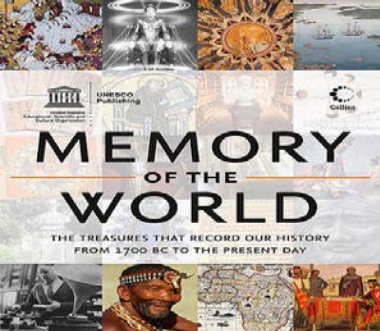
Nombre total de pays	Réponse type	Nombre relatif de pays
11	Oui, tout à fait	5%
12	Oui, mais des révisions sont nécessaires	6%
4	Non	3%
166	Pas de réponse	86%



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Êtes-vous d'accord avec les amendements qui seront apportés aux Statuts du CCI ?

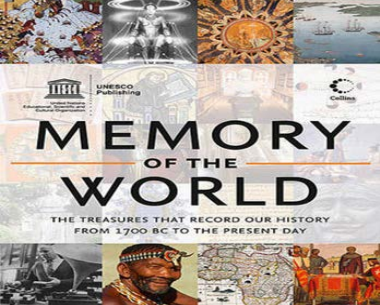
Nombre total de pays	Réponse type	Nombre relatif de pays
14	Oui, tout à fait	7%
9	Oui, mais des révisions sont nécessaires	5%
4	Non	2%
166	Pas de réponse	86%



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Pensez-vous que le Code de déontologie doit être conservé tel que proposé ?

Nombre total de pays	Réponse type	Nombre relatif de pays
17	Oui, tout à fait	9%
9	Oui, mais des révisions sont nécessaires	5%
1	Non	0%
166	Pas de réponse	86%

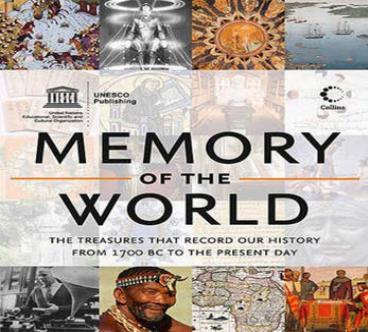


RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

- Parmi ceux ayant répondu « Oui, mais des révisions sont nécessaires » et « Non » des points de vue différents ont été exprimés sur cinq points principaux :

1. Nature du Programme Mémoire du monde

<p>Consensus</p>	<p>– Les <i>Principes directeurs</i> révisés sont alignés sur la Recommandation de 2015</p>	
<p>Points de vue divergents</p>	<p>– « Non-gouvernemental, dirigé par des experts » ou « intergouvernemental » ?</p>	<p>– 3 pays pour ; 4 pays contre (États arabes ; Asie et Pacifique ; Europe et Amérique du Nord)</p>

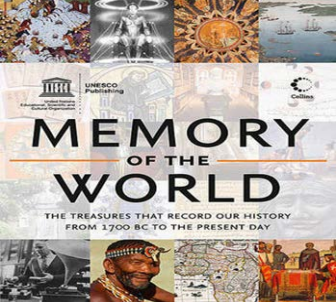


RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

- Parmi ceux ayant répondu « Oui, mais des révisions sont nécessaires » et « Non » des points de vue différents ont été exprimés sur 5 points principaux (suite) :

2. Base juridique du Programme Mémoire du monde

Consensus	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet de Code de déontologie ne peut pas s'appliquer au personnel du Secrétariat de l'UNESCO. 	
Points de vue divergents	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un document juridique de base, soit pour le Programme Mémoire du monde <i>dans son ensemble</i>, soit pour le <i>processus de nomination</i> - Possibilité d'une convention internationale - Renommer le « Code de déontologie » en <i>Code de conduite</i> pour renforcer les sanctions en cas de violation 	<ul style="list-style-type: none"> - 4 pays (en Asie et Pacifique/Europe et Amérique du Nord) mentionnent ce point explicitement, tandis que les autres ne mentionnent rien à ce sujet. - Seulement 2 pays – (1 en Asie et Pacifique et 1 parmi les États arabes) appellent à une convention internationale - 1 pays en Asie et Pacifique

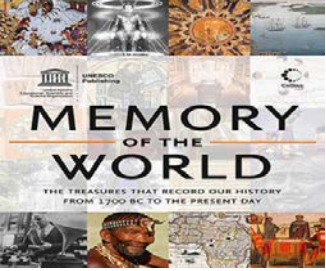


RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

- Parmi ceux ayant répondu « Oui, mais des révisions sont nécessaires » et « Non » des points de vue différents ont été exprimés sur 5 points principaux (suite) :

3. Comité consultatif international (CCI)

Consensus		
Points de vue divergents	<ul style="list-style-type: none"> - La composition manque de clarté ; le Bureau du CCI n'est pas représentatif géographiquement ; besoin pour les États membres de sélectionner les membres du CCI - La fonction du CCI de réviser les <i>Principes directeurs</i> devrait être limitée et soumise à l'approbation des États membres 	<ul style="list-style-type: none"> - 5 pays (Asie et Pacifique ; Europe et Amérique du Nord) - 3 pays (Asie et Pacifique ; Europe et Amérique du Nord)

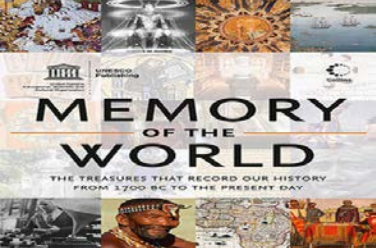


RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

- Parmi ceux ayant répondu « Oui, mais des révisions sont nécessaires » et « Non » des points de vue différents ont été exprimés sur 5 points principaux (suite) :

4. Modèles de gouvernance pour le Programme Mémoire du monde

Consensus		
Points de vue divergents	<ul style="list-style-type: none"> – Modèle à deux niveaux : <i>comité intergouvernemental</i> en tant qu'organe subsidiaire de la Conférence générale pour superviser <i>l'organe consultatif expert</i> (ex. CCI) – Rétablir le CCI en tant que comité intergouvernemental, les États membres élisant des experts – Pas besoin d'un comité intergouvernemental ; il s'agit plutôt de renforcer le CCI existant. – Le statut de gouvernance des « comités régionaux » n'a pas « d'assise juridique ». 	<ul style="list-style-type: none"> – 1 pays (Asie et Pacifique) – 1 pays (Asie et Pacifique) – 2 pays (Europe et Amérique du Nord) – 2 pays (États arabes ; Europe et Amérique du Nord)

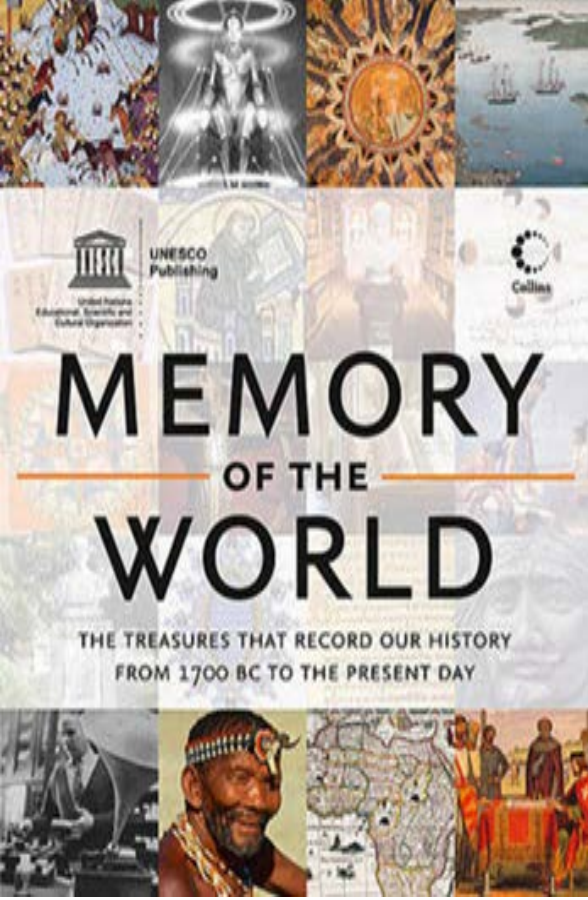


RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

- Parmi ceux ayant répondu « Oui, mais des révisions sont nécessaires » et « Non » des points de vue différents ont été exprimés sur 5 points principaux (suite) :

5. Registre international Mémoire du monde

<p>Consensus</p>	<p>– Concentration sur la protection des documents, y compris à travers la numérisation ; plus grande transparence pour les nominations, y compris couverture médiatique, disponibilité des documents sur le web, etc.</p>	
<p>Points de vue divergents</p>	<p>– Renforcer et donner les moyens au Secrétariat Mémoire du monde de pré-examiner les nominations (à la place du Sous-comité du Registre), afin de filtrer les nominations allant à l'encontre du mandat de l'UNESCO</p> <p>– Implication des États membres dans le Registre.</p> <p>– Différentes interprétations de la procédure pour les « nominations contestées ».</p> <p>– Remise en question des critères dans les <i>Principes directeurs</i> révisés (« critère d'âge », « importance historique », etc.)</p>	<p>– 1 pays (Asie et Pacifique)</p> <p>– 4 pays (Asie et Pacifique ; Europe et Amérique du Nord)</p> <p>– 6 pays (Asie et Pacifique ; États arabes ; Europe et Amérique du Nord)</p> <p>– 3 pays (Asie et Pacifique ; Europe et Amérique du Nord)</p>



Organisation
des Nations Unies pour
l'éducation,
la science et la culture

Merci pour votre attention

Moez Chakchouk

Sous-Directeur général de l'UNESCO
pour la Communication et l'information